

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 JANVIER 2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Jean-Marie HIRTZ, Bernard BRAUN, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 25

Conseillers absents excusés : Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, François KLAEYLE, Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, David CARABIN, Elsa PLUMIER, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD

Conseillers absents non excusés :

Procurations : François KLAEYLE à Véronique DEVIGNES,
Elsa PLUMIER à Jean-Pierre ROUILLON,
Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à Colette MESNIER,
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

Secrétaire de séance : Bernard BRAUN

Date convocation : 20 janvier 2011

N°003/2011

Objet : Acompte de subvention au budget de la caisse des écoles
Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

En vue de couvrir le règlement des dépenses du 1^{er} trimestre 2011 et dans l'attente du vote du Budget Primitif 2011 de la commune, il convient de procéder au versement d'un acompte de la subvention communale d'un montant de 60 000 € à la Caisse des écoles.

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2011, fonction 201, article 657361.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 18 janvier 2011, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder au versement de l'acompte de la subvention communale d'un montant de 60 000 € à la Caisse des écoles.

Date : 27 janvier 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 31 JAN. 2011

N° Accusé de réception : 2011 01 27 - 11 - 0003 - DE

Affichage : - 1 FEV. 2011

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.

